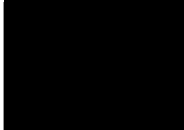




Le 9 novembre 2017

M. Paul Roy



Objet: Commentaire émis lors de la réunion communautaire le 19 septembre 2017

Monsieur,

Merci d'avoir émis des commentaires lors de la réunion communautaire qui a eu lieu le 19 septembre 2017, concernant la requête de la Coopérative Hydro Embrun EB-2017-0035.

La requête sera entendue lors des procédures et vos commentaires seront considérés lors de la décision de la Commission d'Énergie de l'Ontario. Cette décision vous sera parvenue lorsqu'elle sera émise.

Veuillez agréer, M. Roy, mes salutations les plus sincères.

Benoit Lamarche
Directeur général
Coopérative Hydro Embrun